

**E 5714**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

TREIZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 15 octobre 2010

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 15 octobre 2010

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil** portant nomination d'un membre de la Cour des  
comptes





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 12 octobre 2010  
(OR. en)**

**14121/10**

**INST 352  
JUR 400  
CMPT 20**

**ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre de la Cour  
des comptes

---

# DÉCISION DU CONSEIL

du

**portant nomination d'un membre  
de la Cour des comptes**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286,  
paragraphe 2,

vu l'avis du Parlement européen<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> Avis du 7 octobre 2010 (non encore paru au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Le mandat de M. Kikis KAZAMIAS arrive à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2010.
- (2) Il y a lieu, dès lors, de procéder à une nouvelle nomination,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

M. Lazaros LAZAROU est nommé membre de la Cour des comptes pour la période allant du 2 novembre 2010 au 1<sup>er</sup> novembre 2016.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président*

---